

Appel d'offre pour la campagne de prospection du gisement d'Amandes de mer du Tréport

Référents techniques :

cecile.beaudean@comite-peches-normandie.fr

catherine.paul@comite-peches-normandie.fr

sonia.muller@comite-peches-normandie.fr

I. Contexte de la demande

1. Préambule

La prospection du gisement d'amande mer du Tréport (76), permet d'évaluer les surfaces exploitables d'amande de mer, l'importance du recrutement au travers de différents indicateurs (structure en taille, densité au m²) ainsi que les rendements (pourcentage d'amandes de mer dont la taille est supérieur à 4 cm). Ces informations permettent de donner un avis général sur la situation du gisement dans la perspective d'une exploitation durable. Ces informations sont notamment utilisées comme aide à la décision lors des commissions administratives de visite du gisement.

Compte-tenu de l'intérêt croissant pour cette espèce et de l'importance de la zone en termes de conflit d'usage, cette première campagne de prospection est programmée pour ce printemps.

Depuis l'année 2019, l'activité de pêche d'amandes de mer du Tréport est encadrée par une réglementation professionnelle permettant d'organiser la pêche (jours de pêche, quotas journaliers, taille minimum de capture...).

Ainsi, afin d'étudier la surface exploitable du gisement ainsi que la faisabilité d'une ouverture de la pêche en 2021, il est prévu de réaliser une campagne de prospection amandes de mer sur le gisement du Tréport en Seine-Maritime en mars 2021. Elle se déroulera sur 2 ou 3 jours en mars (plus si mauvaises conditions météorologiques).

2. Objet de la consultation

Pour mener à bien la campagne de prospection, le CRPMEM de Normandie doit faire appel à un armement capable de réaliser la mission décrite dans la présente consultation.

Le navire devra effectuer des traits de 3 minutes selon un plan de prospection et en suivant les consignes données par le responsable embarqué de l'opération. Les traits se feront dans la mesure du possible courant de face et de façon rectiligne sur une vitesse de pêche habituelle et constante.

2. Calendrier de réalisation

La prospection est prévue sur 2 à 3 jours mais le navire devra être disponible sur une plus longue période en fonction des reports liés aux aléas météorologiques. Ces reports sont faits avec le strict accord du CRPMEM de Normandie. La prospection devra être réalisée entre **le 9 et le 31 mars 2021**.

3. Obligations des soumissionnaires et exigences

Le contenu de la réponse contiendra à minima : une présentation de l'entreprise et une proposition technique suivant le modèle de retour de candidature en annexe 1.

Le prestataire retenu s'engage à mener à bien sa mission conformément aux règles de l'art et en veillant au respect des principes suivants :

- La sécurité des personnes avant tout.
- Le prestataire devra être à jour de ces documents administratifs.

Le navire qui réalisera cette prospection doit obligatoirement être capable d'embarquer **2 à 3 personnes en sus de son équipage** (permanents du CRPMEM).

4. Budget de l'étude

Le nombre de jours et le temps passé à monter et démonter le matériel ainsi que la fabrication des dents sont facturables par l'armement selon la délibération FI/32 jointe en annexe 2.

5. Critères de sélection

Les critères de sélection pour le choix du candidat :

| Points pour l'évaluation des Propositions techniques | |
|--|---|
| Critères | Coefficient |
| Détenteur de la licence d'amande de mer gisement du Tréport | Critère éliminatoire si pas conforme |
| Avoir déclaré sa production sur la campagne amande de mer gisement du Tréport en 2020 | Critère éliminatoire si pas conforme |
| Capacité technique et réglementaire à accueillir 2 à 3 personnes en plus de l'équipage | Critère éliminatoire si pas conforme |
| Permis de navigation en vigueur | Critère éliminatoire si pas conforme |
| Insertion dans le planning prévisionnel | Critère éliminatoire si pas conforme |
| Expérience professionnelle déjà acquise sur des prospections antérieures, toutes espèces confondues, avec une organisation professionnelle | 1 point par campagne prouvée |
| Taille du navire égale ou supérieure à 10 m | 2 |
| Navire armé en 3 ^{ème} catégorie | 3 |
| Espace disponible de travail à bord, présence de toilettes | 3 |
| Présence d'une balance à bords | 4 |
| Logiciel de navigation adapté aux échange standard de données de cartographie (TimeZero – MaxSea v12 ou transfert des données GPS via clé USB) | 4 |



III. Date butoir :

Les navires intéressés pour participer à cette campagne de prospection concernant le gisement d'Amandes de mer du Tréport doivent faire leurs réponses :

- Soit par mail à l'adresse suivant : contact@comite-peches-normandie.fr
- Soit par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CRPMEM de Normandie
26 Quai GALLIENI
76200 DIEPPE

Avant le VENDREDI 26 FEVRIER à 08H30 en suivant le modèle de l'Annexe 1 de cet appel d'offre.

Aucune réponse faite après la date butoir ne sera prise en compte.

Annexe 1 : Modèle de présentation entreprise

Dossier de présentation de candidature pour la campagne d'amande de mer du Tréport
2021

1) Présentation de l'entreprise

| | |
|---------------------|--|
| Nom de l'armement : | |
| Port d'attache : | |
| Nom de l'armateur : | |
| Nom du patron : | |
| Effectif : | |

Présentation de l'armement (savoir-faire de l'équipage, expérience sur la prospection des gisements et sur le mode de pêche requis, métiers pratiqués, caractéristiques du navire, capacité du navire à s'éloigner de son port d'attache...) :

2) Pièces à fournir

- Permis de navigation
- Licence de pêche communautaire

Date :

Signature :

Annexe 2 : Délibération financière du CRPM affrètement

| Longueur du NAVIRE | TARIF selon durée d'affrètement |
|--|---------------------------------|
| Pour une sortie jusqu'à 12 heures d'affrètement | |
| < 8 mètres | 1.200 € |
| De 8 à 10 mètres | 1.500 € |
| De 10 à 12mètres | 2 000 € |
| De 12 à 16 mètres | 2 500 € |
| De 16 mètres à 20 mètres | 3 000 € |
| De 20 à 25 mètres | 3 500 € |

Le tarif d'affrètement du navire sera basé sur la grille tarifaire du CRPMEM de Normandie ci-dessous :

| Longueur du NAVIRE | TARIF selon durée d'affrètement |
|--------------------------|---------------------------------|
| <10 mètres | 200 €/h |
| De 10 à 12 mètres | 250 €/ h |
| De 12 à 16 mètres | 300 €/ h |
| De 16 mètres à 20 mètres | 375 €/ h |
| De 20 à 25 mètres | 435 € / h |

De plus, une indemnisation forfaitaire pour le gréement du matériel, la fabrication des dents ainsi que le dégréement sera calculée à l'heure suivant la grille tarifaire du CRPMEM de Normandie ci-dessous :

Le CRPMEM de Normandie règlera sous 6 semaines le paiement sur présentation de facture de l'armateur.